

Al-watwan

“Aime la vérité, mais pardonne à l'erreur” . Voltaire

25e année. N°1363 du jeudi 23 juillet 2009. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Djaé Ahamada

LIRE ÉGALEMENT

Coopération décentralisée
Apprendre aux acteurs les techniques d'identification et d'élaboration de projet

Selon Anrifat Charif, consultant formateur en management de projet, la formation vise entre autres à renforcer les capacités des associations à intégrer dans leurs projets les procédures conformes. “Nous enseignons comment élaborer un manuel de procédure, un rapport narratif et financier mais également un dossier d'appel d'offre et comment lancer un appel au marché”.

Lire page 4

Signature de l'accord cadre sur le projet Fonds social de développement



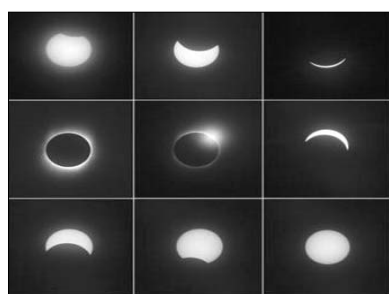
A. Moindjé

“Le pilotage des projets sera assuré par le service de coopération de l'ambassade de France”. Près de 738 millions de francs comoriens seront mis à la disposition du projet Fsd pour soutenir les actions et réalisation portée par des associations et communautés comoriennes.

Lire page 5

Seule éclipse totale de soleil du XXIe siècle

Des millions de scientifiques et autres amateurs ont observé, mardi de l'Inde à la Chine, en passant par le Népal, la Birmanie, le Bangladesh, le Bhoutan et la Chine, la plus longue éclipse solaire totale du XXIe siècle mercredi, tandis que d'autres millions de personnes, superstitieuses, se cloîtraient chez elles, pendant que leur pays était plongé dans le noir. Il s'agit de l'éclipse totale de soleil la plus longue depuis 1991, visible pendant six minutes et 53 secondes de Hawaï au Sud de l'Amérique. Il n'y aura pas de plus longue éclipse avant 2132.



Lire en dernière page

Visite du Premier ministre koweïtien

- ◆ Conventions sur l'agrandissement du port de Mutsamudu
- ◆ Ouverture prochaine d'une ambassade koweïtienne à Moroni

Le Premier ministre koweïtien, Cheikh Nasser Al-Ahmad Al Sabah, a effectué une visite éclair à Moroni, mercredi 22 juillet, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le chef de l'Etat, Ahmed Abdallah Sambi. Les deux parties ont procédé à la signature de deux conventions portant sur l'agrandissement du port de Mutsamudu, d'une part, et le financement de l'étude technique relative au projet de géothermie aux Comores.



A. Moindjé

Lire page 3

Le chef de l'Etat a reçu le Collectif national des parents des victimes de l'A 310

Après le collectif marseillais, le Collectif national des parents des victimes de l'A 310 de Yemenia, a été reçu par le chef de l'Etat. Le président de l'Union a mis en place, lundi, une commission permanente chargée du suivi du dossier du crash ainsi qu'un “coordonnateur national chargé du suivi du dossier auprès de l'ensemble des interlocuteurs concernés, avec une équipe spécifiquement attachée à cette lourde charge, en l'intégrant d'emblée dans la programmation budgétaire en cours, en accord avec les partenaires de la communauté financière internationale”, précise un communiqué du gouvernement. Par ailleurs, le gouvernement a rendu public un communiqué en réaction à celui publié par “un certain nombre d'associations et de mouvements politiques (qui ne disent pas leur nom) viennent de publier un communiqué dit “des associations, face au deuil national”.

Lire la suite en page 2

Mayotte n'est pas à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Nations unies (Onu)

La Liste préliminaire publié le 12 juin des questions inscrites à l'ordre du jour provisoire de la soixante-quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale, n'a pas fait mention de la question de Mayotte. La liste a été établie conformément à la recommandation du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'assemblée générale. Dans l'ordre, la liste préliminaire annotée, parue le 15 juin 2009, l'ordre du jour provisoire a été publié le 17 juillet 2009, la liste supplémentaire est prévue pour 26 août 2009. Un espoir infime pour que la question de Mayotte soit inscrite ce jour là, encore faut-il comprendre les raisons politiques de l'absence ou du retrait de la question.

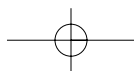
Comme à l'accoutumée, l'Onu aura à examiner lors de la prochaine assemblée générale, les grands sujets qui entre dans ses domaines d'intervention, avec comme priorité, le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Sur la longue liste

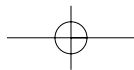
des questions d'actualité liées à la paix, à l'intégrité et à la souveraineté des peuples, seule la question de Mayotte, sur les sujets d'actualité, n'y figure pas. Des questions similaires au litige de Mayotte, comme la question de Chypre (résolution 58/316), l'agression armée contre la

République démocratique du Congo (résolution 58/316), la question des îles Falkland (Malvinas) (résolution 58/316)2, la situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (résolution 58/316)2, l'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses

graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (résolution 58/316), sont programmés.

Lire la suite en page 3





Le président a reçu le Collectif des parents des victimes de l'A 310

Le collectif propose une entente entre les villages et les familles, qui ont perdu les leurs dans la catastrophe, pour aboutir éventuellement, à un cimetière et un lieu de commémoration communs afin d'éviter des peines et des souffrances supplémentaires aux parents des victimes et d'entretenir ainsi, au niveau nationale, la mémoire des victimes.

Après le Collectif marseillais, le Collectif national des parents des victimes de l'A310 de Yemenia, conduit par l'ancien ministre Mohamed Adamo et Mohamed El-Kabir, a été reçu par le Chef de l'Etat.

Au nom de la délégation, Mohamed

El-Kabir a salué les efforts déployés par le président et son gouvernement mais a clairement déploré le manque d'informations et le cafoillage constatés dans les premiers jours du crash. Il a souhaité que dans la catastrophe du 30 juin, les responsabilités soient clairement déterminées et, pour cela, que des personnalités et

des experts indépendants, tant nationaux qu'étrangers, soient associés aux enquêtes, pour plus de crédibilité et de transparence. Il a d'autre part souhaité une meilleure compréhension entre les différents collectifs pour l'intérêt de toutes les familles des victimes du crash.

A son tour, M. Adamo a proposé une

entente entre les villages et les familles, qui ont perdu les leurs dans la catastrophe, pour aboutir éventuellement, à un cimetière et un lieu de commémoration communs afin d'éviter des peines et des souffrances supplémentaires aux parents des victimes et d'entretenir ainsi, au niveau nationale, la mémoire des victimes.

Le chef de l'Etat a, pour sa part, réitéré sa détermination à "tout mettre en œuvre pour que toute la lumière soit faite sur la catastrophe ce qui suppose, selon lui, la récupération des enregistreurs de vol".

A ce sujet, le président de la République a expliqué qu'un bateau utilisé par Alcatel en Afrique du Sud sera bientôt dans les eaux comoriennes pour aider à faire remonter les boîtes noires localisées à une profondeur estimée à plus de 1200 mètres. Le président de la République a, en outre, fait savoir que les ulémas tanzaniens ont sollicité l'accord des ulémas et des autorités comoriennes pour enterrer, dans un cimetière commun, en Tanzanie, les corps retrouvés à Mafia après leur identification afin de préserver la dignité due aux morts.

Source Beit-salam

Communiqué du gouvernement de l'Union

Un certain nombre d'associations et de mouvements politiques (qui ne disent pas leur nom) viennent de publier un communiqué dit "des associations, face au deuil national".

Contrairement à son intitulé "face au deuil", on ne trouve dans ce communiqué aucun mot de compassion "face au deuil" qui frappe nos frères et nos sœurs et le pays tout entier. Le communiqué est une diatribe insensée contre les autorités comoriennes, avec comme cible privilégiée le chef de l'Etat, qui y est traité de tous les noms : en fait, de la récupération politique truffée d'accusations simplistes et gratuites.

Le communiqué veut faire croire que les autorités comoriennes ont pris le parti de Yemenia pour des "intérêts et autres opérations occultes", aucun début de preuve n'est évidemment apporté à ces affirmations fallacieuses. Jusqu'à preuve du contraire aucune autorité comorienne n'a fait de déclaration pour défendre Yemenia. Cependant, contrairement à ceux qui s'empressent de condamner sans preuve ou qui cèdent à l'émotion ambiante, le gouvernement, qui se doit de prendre des décisions après en avoir mûrement mesuré les conséquences, se réserve le droit et le devoir de se prononcer sur le contrat qui lie cette compagnie avec notre pays, une fois tous les éléments de l'enquête en sa possession. A l'heure

actuelle les boîtes noires ont été repérées et tout est mis en œuvre pour les récupérer dans les jours avenir.

Il est étonnant de voir des "associations" se faire l'écho d'un lynchage médiatique et de déclarations qui cachent mal des arrières pensées politiques ou commerciales ou des intérêts financiers. Contrairement aux "associations" qui n'ont de compte à rendre à personne et qui peuvent sans risque adopter les positions les plus démagogiques, le gouvernement comorien se doit de penser au delà de l'émotion, par ailleurs compréhensible, et prendre en compte toutes les retombées de ses éventuelles décisions, y compris celle d'aggraver l'enclavement des Comores.

Le communiqué fait un amalgame douteux entre l'accident et la question de Mayotte. En effet, il est difficile d'établir un lien entre ce drame qui nous frappe aujourd'hui et le contentieux vieux de 34 ans entre la France et les Comores. Et encore une fois le communiqué avance des contre vérités. En effet, contrairement aux accusations d'une soit disante "complicité" du gouvernement quant à la départementalisation de l'île comorienne de Mayotte, tous les observateurs objectifs constatent les efforts de la diplomatie comorienne et les succès remportés dans les instances internationales pour faire condamner la démarche française. Les résolutions prises par l'Union

africaine, la Ligue des Etats arabes, le Mouvement des non alignés et la Communauté des Etats sahélo sahéliens (Sen-Sad) sont là pour en témoigner et cela n'était pas arrivé depuis fort longtemps. La déclaration courageuse de son excellence le président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi à la dernière assemblée générale des Nations unies a été on ne peut plus clair à ce sujet : Mayotte est comorienne et le gouvernement comorien n'a fait et ne fera aucune concession sur la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de notre pays.

Les auteurs du communiqué semblent éprouver un malaise à évocation de la destinée et de notre croyance en ce que rien n'arrive hors la volonté d'Allah. Cette croyance musulmane ne dédouane personne de ses responsabilités. Croire le contraire dénote d'un fossé culturel et religieux profond avec la plupart des Comoriens et une incompréhension étonnante, de la part de Comoriens, des valeurs réelle de l'islam. Ce n'est pas du fatalisme et ça ne veut ni dire que le gouvernement comorien ne cherche pas à connaître la vérité, ni qu'il ne convient pas de tirer les conséquences de ce drame.

Encore une fois, le gouvernement comorien réitère sa solidarité vis-à-vis des familles durement éprouvées par ce drame épouvantable et réaffirme sa volonté de faire toute la lumière sur les circonstances de l'accident.

Le gouvernement tient à souligner qu'il n'y a pas pour lui d'intérêt supérieur à celui de la nation comorienne et que l'intérêt des familles endeuillées prime avant toute autre considération.

Moroni le 20 juillet 2009

Pour le gouvernement de l'Union des Comores, le secrétaire général



DU NOUVEAU CHEZ COMORES AVIATION INTERNATIONAL DU 07 / 07 / 09



MORONI-DUBAI 760 Euro A / R ttc
MORONI - CHINE 1155 Euro A / R ttc
MORONI - PARIS CDG 1050 Euro A / R ttc
MORONI - SEYCHELLES 457 Euro A / R ttc
MAYOTTE - SEYCHELLES 639 Euro A / R ttc

TOUS LES MARDI
DEPART : HAH 03H00 ** RETOUR HAH 10 H

CONNECTION A MAHE SEYCHELLES
 BORD A BORD 50 Minutes D'ESCALE
 AVEC EMIRATES AIRLINE



BON VOYAGE !!! BON VOYAGE !!! BON VOYAGE !!!

Coupon d'abonnement

du Quotidien Al-Watwan
 A retourner à Al-Watwan B.P. 984 - Moroni
 Union des Comores
 E mail alwatwan@comorestelecom.km

Nom :

Prenom :

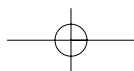
Profession :

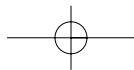
Adresse :

Comores
 120 parutions : 30 000 fc
 240 parutions : 60 000 fc

étranger
 120 parutions : 120 Euros
 240 parutions : 240 Euros

Libellez chèque ou mandat au nom d'al-watwan
 compte bancaire : bec N°TR8009 Moroni





Le président de l'Union a mis en place, lundi, une commission permanente chargée du suivi du dossier du crash ainsi qu'un "coordonnateur national chargé du suivi du dossier auprès de l'ensemble des interlocuteurs concernés, avec une équipe spécifiquement attachée à cette lourde charge, en l'intégrant d'emblée dans la programmation budgétaire en cours, en accord avec les partenaires de la communauté financière internationale", précise un communiqué du gouvernement.

Composée de dix personnes de différents domaines, la commission est mise sous la tutelle du ministère de l'Intérieur qui devait signer un arrêté de nomination de ses membres, indique le décret de création. Cette instance aura pour membre le coordonnateur nommé par décret du président de l'Union, des représentants du Cosep, de l'aviation civile, du ministère des Relations extérieures, des familles comoriennes et franco-comorien-

Crash de Yemenia

Une commission de suivi est sur pied

nes, un médecin, un uléma, un avocat et un fonctionnaire détaché pour faire fonction de secrétaire permanent.

Selon le décret, elle aura pour mission de "maintenir un contact permanent avec les familles et les associations des familles des victimes, se porter partie civile au nom du gouvernement, suivre l'évolution des recherches et des enquêtes en vue de déterminer les circonstances du crash, assurer la défense des intérêts des familles et du gouvernement et proposer au gouvernement toute mesure susceptible d'alléger les souffrances des familles". Par ailleurs, depuis un moment, plusieurs compagnies auraient manifesté leur souhait de desservir les Comores. "Des discussions sont en cours pour rassembler des compagnies capables un transport fiable, dans des conditions décentes. Parmi elles figureraient Egypt Air



Le président recevant les membres de la commission nationale des familles

et Turkish Airlines, a affirmé le ministre comorien de l'Économie lors d'une conférence de presse à Marseille.

Selon une source autorisée, deux nouvelles compagnies européennes

auraient déjà satisfait les conditions émises par les autorités comoriennes pour desservir notre pays. Il s'agit de Travel Service, principal transporteur aérien privé tchèque, et de Flygobespan, une compagnie

écossaise, principalement spécialisée dans le Canada, celle-là même qui avait assuré les familles des victimes vers la France.

O.D. Irchad

Mayotte n'est pas à l'ordre du jour, les îles glorieuses si

L Suite de la première page
es résolutions (63/105 à 63/110 et décision 63/525) sur l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux sera examiné suivi par la question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (décision 63/503), la souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (résolution 63/201). De toutes ces résolutions qui continuent à diviser la communauté internationale, la question de Mayotte qui a toujours fait l'unanimité n'y est pas curieusement inscrite.

A la lecture des questions inscrites et des sujets abordés, jamais session n'aura à aborder des dossiers qui touchent au plus point haut point les Comores. L'assemblée aura à examiner le dossier relatif à promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et des récentes conférences des Nations Unies, mais aussi d'une façon général, le développement de l'Afrique et la Promotion des droits de l'homme. La question de Mayotte, corolaire de toutes ces questions soumises à l'Onu, examinée lors du sommet de

l'Union africaine, avait pourtant donné l'impression d'un regain d'intérêt de la communauté internationale, activé par la forte mobilisation intérieure et une diplomatie active sur le sujet.

Dans le domaine prioritaire du maintien de la paix et de la sécurité internationale, la prochaine assemblée générale examinera aussi des grands dossiers comme la nécessité de lever

le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique (résolution 63/7), la situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (résolution 63/19) font partie de l'ordre du jour de l'assemblée générale. L'Onu aura à faire aussi l'évaluation sur les conséquences de

l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït (résolution 58/316).

Les raisons avancées l'année passée, tirées il faut l'admettre sur les cheveux, sur le retard mis pour réintroduire le sujet à l'Onu, devraient en principe servir de leçon pour préparer cette année le dossier, préparer les groupes de lobbyings pour soumettre à temps à l'examen et avec le maxi-

imum de chances d'aboutir à une résolution engageant les deux parties en confits dans une négociation placée sous les auspices de l'Onu.

Ce qui est sûr, c'est que de toutes ces questions triées, Mayotte pourrait figurer en bonne place, si ce n'est la première. Et pourtant...

Ahmed Ali Amir

Le Premier ministre koweïtien : "un pays frère avec lequel nous partageons plusieurs points communs"

Arrivé à bord d'un appareil spécial, le premier ministre koweïtien, Cheikh Nasser Al-Ahmad Al Sabah, a été accueilli au bas de la passerelle par le chef de l'Etat, Ahmed Abdallah Sambi, et a échangé quelques poignées de main avec les membres du gouvernement comorien avant de s'engouffrer dans la salon Vip de l'aéroport de Hahaya. Devant un parterre de ministres, de conseillers et de diplomates, Al Ahmad Al Sabah s'est réjoui de l'excellente santé des relations entre Koweït City et Moroni. Il a également fait savoir que l'Etat koweïtien est prêt à accompagner le développement socio-économique des Comores, "un pays frère avec lequel nous partageons plusieurs points communs". Il a enfin dit son souci de porter la coopération bilatérale à un niveau encore élevé en annonçant l'ouverture prochaine d'une mission diplomatique du Koweït à Moroni.

A son tour, le président Sambi a loué les nombreuses réalisations du Koweït aux Comores, dont la réhabilitation de l'hôtel Istandra, devenu



aujourd'hui l'un des fleurons du tourisme national. Et d'ajouter que la visite du premier ministre était une belle illustration de ces relations historiques entre es deux pays.

Le clou de la visite du premier ministre koweïtien a sans doute été la signature de deux conventions de financement entre le ministre des

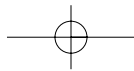
Finances, Iklilou Dhoinine, et le directeur du Fonds koweïtien pour le développement, Abdoulwahab Ahmad Albadr. La première, d'un montant de 750.000 dollars, soit près de 250 millions de francs, porte sur l'agrandissement du port de Mutsamudu. La deuxième convention est relative au financement des

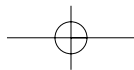
études techniques liées au projet de géothermie aux Comores.

Cette visite du premier ministre koweïtien aux Comores s'inscrit dans le cadre d'une tournée africaine qui l'a conduit successivement à Libreville (Gabon) et à Dakar (Sénégal).

M. Inoussa

Consulter notre site
www.alwatwan.net





Programme de coopération décentralisée

Apprendre aux techniques d'identification et d'élaboration de projets

Selon Anrifat Charif, consultant formateur en management de projets, la formation vise, entre autres, à renforcer les capacités des associations à intégrer dans leurs projets les procédures conformes.

Une formation des acteurs de la société civile en technique d'identification et d'élaboration de projets organisé par le programme de coopération décentralisée (Pcd), s'est déroulée du 15 au 20 juillet à l'hôtel Mwafaka. Différentes associations et organisations de la société civile de Ngazidja y ont pris part. Cette formation s'est déroulée en deux sessions, l'une sur la gestion comptable et la deuxième sur la gestion administrative d'un projet.

Selon Anrifat Charif, consultante formatrice en management de projets, parmi les objectifs de la formation c'est de renforcer les capacités des associations à intégrer dans leurs projets les procédures qui doivent exister. "Nous enseignons comment élaborer un manuel de procédure, un rapport narratif et financier mais également un dossier d'appel d'offre et comment lancer un appel à marché". A ce propos, le syndicat nation-

nal des professeurs comoriens a déjà élaboré un manuel de procédure et les autres organisations ont pris l'engagement de le faire dès la fin de la formation.

Selon Assoumani Saandi, cette formation se déroulerait en trois étapes. La première, qui a duré cinq jours, doit permettre aux stagiaires d'acquiescer les notions pratiques. La seconde, s'étalera en un mois au

cours duquel doivent être mis en pratique les acquis et élaborer des projets. La troisième étape, qui durera cinq jours, sera consacrée à la présentation et à la validation des projets. "Pour l'essentiel, les stagiaires ont bien maîtrisé le processus, ils sont capables d'élaborer des projets et les défendre devant les partenaires, et ceci constitue un facteur important", se réjouit le consultant Assoumani

Saandi.

Président du Casm et stagiaire, Moussa Saïd estime que la "la formation nous a permis de pouvoir maîtriser les techniques d'identification et d'élaboration de projets de développement, de renforcer les relations avec les associations sœurs et d'échanger les expériences pratiques". Pour sa part, la spécialiste en développement institutionnel au Pcd,

Chouhura Abdallah, a précisé que cette formation est programmée "après un état de lieu faite suite à une formation organisée l'année dernière en faveur de plus d'une soixantaine d'Ong". Elle "encourage les associations et les organisations de la société civile à s'organiser et travailler en réseau".

ASA

Billet. Les parias de la République : "Un jour..."

AMohéli il n'est pas aisé d'être un fonctionnaire émergeant dans les états des services comme l'aviation civile, la production, la police, les préfectures, les mairies, les infrastructures ou la fonction publique. En effet cela fait cinq fois de suite que ces services sont oubliés à chaque paiement des agents de l'Etat. "On est entrain de nous humilier pour des raisons que nous ignorons. Fermer l'aéroport en cette période de vacances n'est pas une bonne chose car on va prendre en otage les compagnies aériennes et les vacanciers alors qu'ils n'y sont pour rien, mais puisque comme l'Etat nous force en quelque sorte, on finira par exprimer notre ras le bol par le biais d'une grève où nous serions sans pitié", lance un cadre de l'aéroport de Bandarsalame. Mahamoudou Ibrahim, informaticien à la fonction publique dans un sourire qui reflète que la

joie affirme : ces gens ont un sacré culot! À chaque opération de paiement, on me fait bosser jusqu'à des heures impossibles et mon service, dont moi-même n'est pas programmé. C'est du vrai sadisme, nous aussi avons femmes et enfants à entretenir, conclut-il quelque peu dans un compréhensible énervement. Pour un ingénieur oscillant entre le marxisme et l'anarchosyndicalisme et relevant du service de la production, l'Etat profitant de la misère générale, a fait en sorte que les travailleurs se trompent de cible en s'auto fusillant dans un petit corporatisme qui ne veut pas dire son nom au lieu de nous unir et revendiquer nos justes droits. Par rapport à mon pauvre sort je considère un infirmier qui a perçu un mois de salaire il y a deux jours alors qu'encore une fois je suis resté sur le carreau, mais quant ce même infirmier me refoule à l'hôpital car il exige un

deuxième mois comme les enseignants qui conditionnent toute validation de fin d'année et rentrée scolaire au versement de quelques mois d'arriérés de salaire, je deviens de plus en convaincu qu'il n'y a rien de logique dans ce pays où le plus fort mange le faible sans pitié. Les raisons de situation Union et Mjadjengo se rejettent la balle. Mr Mouhibaca Baco, lui évoquant sa situation de retraités, ne va pas par quatre chemins : « la retraite c'est comme le tombeau, tout le monde y passera et les actifs d'aujourd'hui connaîtront un sort certainement plus pire que le notre si vous ne joignez pas à nous pour qu'ensemble on met en place une vraie caisse de retraités ». Avec Mr Soilihi Mohamed, oui le Basoilihi de Aha, nous retraités avons décidé de faire entendre notre voix dans les jours à venir, ajoutez-t-il.

Nassur



Union des Comores

APPEL A CANDIDATURES

Projet « Développement des capacités de gestion des risques de catastrophes naturelle et climatique, en Union des Comores »

CONTEXTE

L'île Grande Comore est entièrement volcanique. Il abrite un volcan actif, le Karthala, dont les manifestations se font toujours ressentir par la population et crée la panique. Il émet tantôt des coulées de lave incandescente ou des cendres, tantôt, il projette des blocs de plusieurs tonnes et dégage des gaz nocifs. Lors de l'arrivée de ces événements, la population est prise au dépourvu. Et pourtant, il existe un Observatoire Volcanologique du Karthala(OVK) depuis 1988, qui assure la veille et l'alerte précoce, la surveillance et le suivi des activités volcaniques afin de prévenir les autorités et la population, en cas de menace.

L'OVK, est équipé de réseaux sismiques, déformation et de surveillance, qui consistent à suivre et contrôler (au moyen de localisation des signaux) les mouvements du magma. L'ensemble de ces réseaux permet de détecter le moindre mouvement qui serait généré par le magma ou le déplacement vers la surface des fluides hydrothermaux contenus au sein de cet édifice, dont nous connaissons le rôle qu'ils jouent au cours des événements très explosifs. Ainsi, lorsqu'une menace ou crise se présenterait, l'OVK sera en mesure de prévenir la population. L'OVK sert de lieu d'études, de compréhension des phénomènes volcanologiques et de sensibilisation pour les collégiens et lycéens comoriens.

1. GENERALITES.POSTE 1-OVK

Titre du poste : VNU Spécialiste Electronicien en charge de la maintenance des réseaux géophysiques de surveillance du Karthala

Durée de l'affectation : 2 ans

Lieu de travail : CNDRS/OVK

2. DESCRIPTION DES TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la supervision générale du Directeur du COSEP en collaboration avec le PNUD, et sous le contrôle direct et opérationnel du responsable de l'OVK, le VNU doit assumer les responsabilités et fonctions suivantes : Assurer la maintenance de toute la chaîne d'acquisition des données de surveillance de l'activité du volcan Assurer la maintenance informatique des équipements de l'OVK et du centre d'Analyse et de traitement de l'infor-

mation du COSEP ;

Participer aux dépouillements quotidiennes des données enregistrées ;

En collaboration avec le reste de l'équipe du projet, assurer la mise en œuvre des recommandations pertinentes issues du colloque international sur le Karthala ;

Participer à la rédaction d'un rapport mensuel d'activité volcanique;

Elaborer une stratégie pour la sécurisation des équipements de surveillance du Karthala;

Assurer la coopération avec les différentes institutions nationales en charge de la gestion des catastrophes ;

Réaliser toute autre tâche qui lui sera confiée par l'OVK et en rapport avec les activités du projet ;

3. PROFIL DE LA/DU CANDIDAT(E) :

Etre de nationalité Comorienne ;
Etre titulaire d'un diplôme niveau bac +4 en électronique ;

Avoir une très bonne connaissance informatique plus particulièrement des langages de programmation C, Matlab, Scripting ;

Avoir une connaissance des OS Linux et Windows ;

Avoir une bonne expérience dans le traitement du signal et transmission ;

La connaissance des logiciels Earthworm et Sismalp serait un atout ;

Avoir des notions élémentaires de réseaux et systèmes informatiques ;

Avoir des bonnes conditions physiques pour le travail de terrain et des randonnées au sommet du volcan ;

Très bonne capacité pour le travail en équipe ;

Grande disponibilité

Etre capable de travailler sous pression ;

Parfaite maîtrise du français ;

Avoir un Permis B pour conduite de véhicule tout terrain

4. DÉPÔT DES CANDIDATURES :

Les dossiers de candidatures devront inclure : une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce poste, le curriculum vitae, les copies des diplômes. Ils doivent parvenir au PNUD à l'attention du Représentant Résident du PNUD sous pli fermé avec la mention « **Recrutement électronique de l'OVK** », à l'adresse ci-après, au plus tard le

lundi 03 aout 2009 à 15h30.

PNUD Moroni
Maison des Nations Unies, Hamramba
B.P. 648 Moroni, Comores

1. GENERALITES-POSTE 2-OVK

Titre du poste : VNU Spécialiste Géophysicien de l'OVK

Durée de l'affectation : 2 ans

Lieu d'affectation : CNDRS/OVK (Observatoire

Volcanologique du Karthala)

Langue de travail : Français

2. DESCRIPTION DES TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la supervision générale du Directeur du COSEP en collaboration avec le PNUD, et sous le contrôle direct et opérationnel du responsable de l'OVK, le VNU doit assumer les responsabilités et fonctions suivantes :

Assurer la collecte le traitement et l'analyse des données issues des différentes stations ;

Assurer le suivi de l'activité sismique par le dépouillement journalier des séismes enregistrés ;

Assurer l'analyse des données des stations inclinométriques, des stations thermiques, polarisation spontanée et de flux de CO2 ;

Participer aux opérations de maintenance des stations de surveillance du Karthala;

Effectuer des mesures et des relevés de données sur le terrain ;

En collaboration avec le reste de l'équipe du projet, assurer la mise en œuvre des recommandations pertinentes issues du colloque international sur le Karthala ;

Assurer la rédaction des bulletins mensuels de l'observatoire ;

Elaborer une stratégie pour la sécurisation des équipements de surveillance du Karthala ;

Assurer la coopération avec les différentes institutions nationales en charge de la gestion des catastrophes ;

Réaliser toute autre tâche qui lui sera confiée par l'OVK dans le domaine d'intervention du projet ;

4. PROFIL DE LA/DU CANDIDAT (E) :

Etre titulaire d'un diplôme niveau bac +5 en

Géophysique, Géologie ou volcanologie ;
Avoir des connaissances en sismologie et dans le traitement de signal et transmission

Maîtrise de l'outil informatique et traitement de données
Avoir des notions des logiciels Earthworm et Sismalp serait un atout

Avoir de bonne condition physique pour monter au Karthala

Avoir de très bonne capacité d'adaptation

Très bonne capacité pour le travail en équipe

Capacités d'écoute et de reformulation, d'analyse et de synthèse ;

Grande disponibilité ;

Etre capable de travailler sous pression ;

Parfaite maîtrise du français ;

Avoir un Permis B obligatoire pour conduite de véhicule tout terrain

5. DEPOT DES CANDIDATURES :

Les dossiers de candidatures devront inclure : une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce poste, le curriculum vitae, les copies des diplômes. Ils doivent parvenir au PNUD à l'attention du Représentant Résident du PNUD sous pli fermé avec la mention « **Recrutement Géophysicien de l'OVK** », à l'adresse ci-après, au plus tard le **lundi 03 aout 2009 à 15h30.**

PNUD Moroni
Maison des Nations Unies, Hamramba
B.P. 648 Moroni, Comores

Contact :

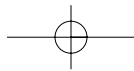
Mme Hairat Chamsouddine ; Assistante aux Ressources Humaines Email : hairat.chamsouddine@undp.org

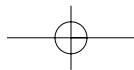
Remarques

A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés

Les procédures qui régissent les recrutements du PNUD ne permettent pas d'octroyer des contrats à des fonctionnaires du Gouvernement, hormis ceux qui sont mis en disponibilité depuis au moins 6 mois.





“Le pilotage des projets sera assuré par le service de coopération de l’ambassade de France”. Près de 738 millions de francs comoriens seront mis à la disposition du projet Fsd pour soutenir les actions et réalisations portées par des associations et communautés comoriennes. Il est réparti sur une durée de trois ans. 147.600 millions de francs comoriens pour la fin 2009, un peu plus de 295 millions pour 2010, et le reste pour 2011, selon le document de synthèse sur ce projet.

Une cérémonie de signature de l’accord cadre portant sur la mise en place du Fonds social de développement (Fsd) a eu lieu, à l’école primaire “Application” située à Istambuni, le lundi dernier, entre la commissaire générale au Plan, Alfeine Sitti Soifiat Tadjidine, et l’ambassadeur de France à Moroni

Accord cadre sur le projet Fonds social de développement 738 millions de francs en trois ans

Luc Hallade.

Ce projet Fsd compte intervenir en milieu urbain ainsi qu’en milieu rural, au bénéfice des populations pauvres, et “le pilotage des projets sera assuré par le service de coopération de l’ambassade de France”, selon le document de synthèse sur ce projet. Près d’1,5 million d’euros (738 millions de francs comoriens) est mis à la disposition du projet Fsd pour soutenir les actions et réalisations portées par des associations et communautés comoriennes.

Le fonds est réparti sur une durée de trois ans. 147.600 millions de francs comoriens pour la fin 2009, un peu plus de 295 millions pour 2010, et le

reste pour 2011, toujours selon ce document

Les bénéficiaires des projets sont des personnes morales de droit privé (associations, coopératives, entreprises, groupements divers) ou de droit public à caractère local (collectivités territoriales, établissements publics). Les porteurs de projets qui sollicitent un financement Fsd doivent présenter un bilan et des comptes rendus d’exécution d’actions précédentes pour ceux qui ont déjà bénéficiés d’un financement Fsd et s’intégrer aux actions existantes localement “dans un souci de complémentarité”. Les îles d’Anjouan et de Mohéli, considérées comme ayant les zones

“les plus défavorisées ayant peu ou pas bénéficié ces dernières années d’appuis de la coopération internationale et qui correspondent souvent à des régions difficiles à accéder ou enclaver”, en seront les premières bénéficiaires, a-t-on précisé par ailleurs.

Cet appui financier est destiné “en priorité aux femmes et aux jeunes”. Il se veut être un outil mis au service des associations et communautés comoriennes visant à appuyer “des actions et réalisations concrètes de petit et moyen importance”. Un tiers des crédits devrait aller à des projets initiés par des femmes ou concourant à l’amélioration des conditions de vie des femmes et à leur insertion dans le tissu économique.

Les fonds privilégient l’appui des activités génératrices de revenus. Dans ce contexte, une “dynamique micro-économique” de groupes,

créatrice de revenus et d’emplois, sera favorisée. L’essentiel de ce projet s’oriente sur trois points à savoir l’insertion de la jeunesse, le développement de l’activité sportive et le développement communautaire.

En ce qui concerne la jeunesse, ces projets viseront en priorité à des réalisations physiques de petite dimension dans les secteurs du développement des activités sportives. La mise en place des facilitations d’activité physique pour les jeunes est sensée faciliter leur insertion sociale d’autant plus qu’il vise aussi à “contribuer aux échanges sportifs de jeunes entre les quatre îles de l’archipel voire au sein de la région de l’Océan indien”, par l’organisation des tournois des disciplines tels le basket-ball, le hand-ball ou d’autres activités sportives.

Mariata Moussa



Aboubacar Moindjije

Mohéli, assemblée de l’Ascobef Chercher à aller de l’avant

Les membres de la section locale de l’Association comorienne pour le bien-être de la famille (Ascobef) s’étaient donné rendez-vous ce dimanche 19 juillet à la salle de conférence de la Fédération des acteurs pour le développement socio-économique de l’île de Mohéli, à l’occasion de leur assemblée générale annuelle. Ceci est un bon signe de bonne gouvernance pour cette Organisation non gouvernementale qui est une des rares dans notre pays à organiser ses assemblées générales dans les délais prévus par ses statuts.

L’ordre du jour portait sur la présentation du bilan de l’exercice de 2008-2009, qui a été jugé globalement positif, et l’élection d’un nouveau bureau. Les responsables de l’antenne de Mohéli ont été félicités par l’assemblée pour leur engagement et les acquis obtenus pendant la dite période. Il s’agit, notamment, de la subvention d’environ 19 millions de francs obtenus auprès du Programme de coopération décentralisée pour le renforcement de son centre d’encadrement des jeunes en santé de la reproduction, qui a permis l’équipement des lieux en mobiliers de bureau, matériels audiovisuel et informatique. Ce dernier a permis l’ouverture d’un centre informatique doté, entre autres, d’un cyber très fréquenté, notamment par les jeunes. Des formations des animateurs et pairs éducateurs pour la campagne

de sensibilisation en santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et jeunes. Un autre projet intitulé “Appui à l’éducation à la vie saine des jeunes en santé de la reproduction” est à l’étude toujours au Pcd. Celle-ci va consister à renforcer la capacité des 17% des familles mohéliennes en matière de l’éducation à la vie familiale des adolescents et des jeunes. L’Ascobef national a apporté un appui financier qui a permis la construction d’un mur d’enceinte du centre des jeunes.

L’administrateur, Abdou Malida, assure que le centre dispose d’un budget permanent pour le fonctionnement et la poursuite des activités afin de répondre à un des objectifs de l’Ong qui est de répondre aux besoins de la population en particulier les jeunes en santé sexuelle de la reproduction.

Par la suite, il a été procédé à l’élection du bureau exécutif qui a vu son bureau conduit par Dhounouraine Chehou en sa qualité de président reconduit à l’exception de Assiandi Abdou battu sur le fil par la dynamique Nafissat Abdoulhaffarou élue comme coordinatrice. Dans une brève allocution, le président réélu après avoir remercié les membres pour cette confiance renouvelée, se dit confiant quant à l’avenir et affirme, en concluant, qu’il ne faut pas mettre fin à une politique qui gagne et que l’Ascobef doit toujours chercher à aller de l’avant et non à gérer des acquis.

LE PROJET D’APPUI AU SECTEUR DE LA SANTE AUX COMORES RECRUTE

SON CHEF DE PROJET
(Homme ou Femme)

Cellule de coordination

En étroite collaboration avec l’Expert Technique International (médecin), le/la Chef de Projet National aura pour attributions la mise en oeuvre des actions suivantes:

- l’appui au démarrage du projet
- l’animation et le management de la Cellule Projet
- la mise en oeuvre des activités, le suivi organisationnel, technique et financier du projet
- l’appui au Ministère de la Santé de l’Union et aux Directions Générales des îles
- l’interface du PASCO avec l’Agence Française de Développement de Moroni
- **Profil souhaité du (ou de la) candidat (e) :**
- Nationalité Comorienne indispensable
- Diplôme Bacc +4 en Gestion / Administration / Finances/ Droit ou équivalent.
- Expérience de travail de 5 ans minimum pour des projets de développement (ou de santé)
- Bonne connaissance des procédures et outils de gestion de bailleurs bilatéraux ou internationaux.
- Bonnes capacités en planification par objectifs, budgétisation et micro-planification et suivi budgétaire,
- Capacité à élaborer des dossiers de consultation et d’appel d’offres
- Capacité de travail en équipe, de délégation des tâches, capacités de synthèse
- Excellente capacité de communication et de rédaction
- Bonne connaissance des logiciels bureautiques courants et de tableau à entrées multiples.
- Poste basé à Moroni
- Rémunération suivant le profil du (ou de

la) candidat (e)
Si vous pensez avoir le profil requis, vous êtes le Chef de Projet pour PASCO. Soumettez-nous votre dossier de candidature complet en un seul envoi

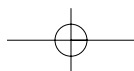
- composé des documents scannés suivants :
 - CV détaillé avec photo récente et coordonnées pour contact rapide
 - Lettre de motivation
 - Photocopie de la carte nationale d’identité Comorienne
 - Photocopie des diplômes et des certificats de travail
 - Attestation des formations continues suivies
 - Noms, adresses, téléphones des personnes références à contacter
 - Par voie postale et par mail aux adresses suivantes :
- **E-mail : recrutement.pasco@fthm.mg**
- **Adresse postale : FTHM Conseils 5ème étage, Immeuble ARO Antsahavola BP 7631**

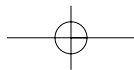
101 Antananarivo-MADAGASCAR
A la réception de votre candidature par e-mail, FTHM Conseils vous enverra un accusé de réception vous garantissant la prise en compte de votre dossier dans le processus.

Date limite pour la réception des dossiers : 24 Juillet 2009

FTHM
CONSEILS
Certifié ISO 9001

Consulter notre site
www.alwatwan.net





SOCIÉTÉ

Le jeûne du swahamwedja, l'Isra et Miraj ont été célébrés mardi

Le "Lailat al-Miraj" ou nuit de l'ascension a coïncidé cette année avec la nuit du 20 au 21 juillet, cette nuit au cours de laquelle se serait déroulé le *Isra et Miraj* ou l'ascension aux cieux du prophète de l'Islam. Suivant la tradition musulmane, un jeûne facultatif est observé le lendemain. Aux Comores, ce jeûne dit "swahamwedja" a été observé mardi.

Il est rapporté que le voyage aux cieux du prophète Muhammad, en deux phases, est intervenu au 27^e jour du mois lunaire de rajab. L'*isrâ'* (voyage nocturne) est, pour les Musulmans, le voyage que le prophète Muhammad a entrepris, en une nuit, de La Mecque à Jérusalem. Il est suivi par le *mi`râj* (ascension) quand le prophète monte aux cieux puis descend aux enfers en compagnie de l'ange Gabriel. Ainsi, ce voyage est commémoré, chaque année, au soir du vingt-septième jour du rajab par des cérémonies religieuses, notamment le récit de l'*Isra et Miraj*.

Selon les détails de ce voyage rapportés par des hadiths, le prophète de l'Islam fit ce voyage nocturne bien avant l'hégire éveillé et non en rêve. De La Mecque à Jérusalem, il prit pour monture le Bouraq, une créature surnaturelle. Arrivé sur les lieux, il attacha sa monture devant la porte de la mosquée de Bayt al-Maqdis où il entra et accomplit une prière de

deux *rak'a*. Ensuite, il fit une ascension (*le mi`râj*) à travers les cieux en compagnie de l'archange Gabriel. Il y aurait rencontré successivement, au niveau de chaque ciel, ses prédécesseurs Adam, Issa, Yahya, Yusuf, Idris, Haroun, Moussa et enfin Ibrahim, au septième ciel. Il atteignit ensuite un niveau où il entendit un bruit de plumes, celles qui inscrivent ce qui est prédestiné pour tout ce qui existe.

C'est au cours de cette nuit que Dieu lui prescrivit cinquante prières obligatoires "qui furent finalement allégées à cinq par miséricorde et indulgence pour les adorateurs de Dieu". Quand Muhammad descendit sur terre, il fut accompagné des prophètes à la mosquée Al-Aqsa où il dirigea une prière en tant qu'imam. Enfin, il sortit de la mosquée Al-Aqsa et chevaucha à nouveau le Bouraq pour retourner à la Mecque

durant cette même nuit. Depuis cet événement, une tradition religieuse a fait que les musulmans observent un jour de jeûne en la mémoire de ce voyage sacré du prophète de l'Islam. Cependant, la pratique de ce jeûne fait l'objet de débat contradictoire, ces dernières années, aux Comores entre les anciens et les jeunes formés dans des pays arabes et musulmans. Les seconds soutiennent que ce jeûne n'est prescrit nulle

part pendant que les premiers ne voient aucun mal d'accomplir un jeûne facultatif. Toutefois, la majorité des Comoriens, étant de rite *Ahli-sunna wa-ldjama'a*, respecte la tradition religieuse et observe le jeûne du lever au coucher du soleil et assiste aux veillées du récit de l'*Isra et Miraj* dans les mosquées et les écoles coraniques du pays.

M. Soilihi Ahmed

Un artiste à la force herculéenne à Mohéli

Le stade Elhadj Ahmed Matoir a été pris d'assaut le mercredi 15 juillet par un public nombreux, de tout âge et de deux sexes confondus, pour assister non pas un quelconque derby de football entre clubs Fomboniens ou au traditionnel choc entre Fomboni Club et Belle Lumière de Djwaezi, mais pour assister aux prestations de Nimesi Chivalala venu de sa Tanzanie natale pour montrer ce qu'il est capable de faire avec sa généreuse musculature. Et le public ne fût pas déçu de voir le bonhomme, qui sans être un nain n'est pas non plus le géant des légendes, arrêter net une moto et même une moto que le conducteur a engagé une vitesse et appuyé à fond le pédale de l'accélérateur. Autre démonstration de son savoir faire, c'est de coucher sur le dos en plaçant une planche sur l'ab-

domen qu'une moto va passer dessus sous les applaudissements d'un public dont certains émettent des doutes en croyant avoir affaire à un illusionniste, ce que nie catégorique-

ment l'artiste qui affirme avoir appris son art à Daressalam par des militaires. "C'est en 1992 que j'ai commencé à faire des démonstrations publiques", a-t-il précisé. Après son

séjour mohélien qui doit prendre fin le mercredi 22 juillet, le mastodonte va se rendre successivement à Anjouan, Mayotte et Ngazidja avant de regagner son pays d'origine.



UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE,

UNIVERSITÉ DES COMORES **AVIS DE RECRUTEMENT**

L'Université des Comores envisage de recruter trois agents de scolarité pour les besoins de la FDSE, FIC et de la Faculté des lettres.

Intitulé du Poste : Agents de scolarité

Supérieur hiérarchique immédiat : Chef de scolarité

Objectif : appuyer et compléter les actions du chef de la scolarité afin de mieux réaliser les missions dévolues à ce dernier.

Description des tâches

Assister le chef de la scolarité dans l'accomplissement des activités du service de la composante. Notamment dans :

L'élaboration des programmes d'activités semestrielles ;

La gestion des calendriers de l'année universitaire ; L'organisation matérielle et la gestion des examens notamment dans les aspects logistiques (préparation des salles, mobilisation des fournitures, tirage et sécurisations des sujets et des copies d'examens...),

La mise à jour du référentiel des inscriptions ;

La gestion des dossiers des transferts ;

L'information et l'orientation des étudiants sur les filières de formation offertes par l'Université des Comores ; La mise à jour des dossiers des étudiants et des enseignants.

Profil et qualification du candidat

Le candidat à ce poste doit avoir obtenu un diplôme de niveau BAC + 2 en administration (Grande école ou université), avec une base solide en informatique (Maîtrise des principaux logiciels informatiques (Excel, World, Access)

Il doit avoir une parfaite maîtrise du français, langue de

travail ;

Le candidat doit aussi avoir 2 années d'expérience au moins dans le domaine, soit dans une entreprise, soit dans des projets ou une combinaison des deux ; La connaissance du système éducatif universitaire sera un atout majeur ;

Dépôt de candidatures

Les dossiers de candidatures devront inclure :

- une lettre de motivation;
- Un curriculum vitae ;
- Les photocopies certifiées conformes des diplômes ;
- Les attestations de travail et/ou de stages (facultatifs)

Ces dossiers doivent parvenir, sous pli fermé avec la mention « Recrutement d'agent de scolarité », à la **Direction des Ressources Humaines de l'Université (B.P 2585, Route de la Corniche Moroni - Union des Comores. au plus tard le 08 /08/2009.**

Toute candidature dont les pièces exigées s'avèrent incomplètes ou déposées au - delà de la date limite indiquée ci - dessus ne sera pas considérée.

N.B : Seul(e) s les candidat (e) s présélectionné (es) seront contacté (es) pour la suite des épreuves.

Clamer que le chemin est long ne le raccourcit pas ; le raccourcir c'est faire un pas en avant. Udombowandziaya ke yishashiha yowushashiha hawurenga wusoni

Université des Comores, rue de la Corniche BP 2585 Moroni 773 42 27 ,773 42 43,37739023, Fax : 00269 7682401 - E-Mail : univ-com@comorestelecom.km

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

UNIVERSITÉ DES COMORES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,

Moroni, le 05 juin 2009

AVIS DE RECRUTEMENT

Intitulé du poste : Assistant Administratif

Structure d'affectation : Direction des Ressources Humaines de l'UDC

Qualifications : Informaticien programmeur

Niveau : Bac + 4 ou 5

Domaine : Informatique de Gestion (Une expérience dans la maîtrise de développement des outils informatiques serait un plus).

Profil du candidat:

Etre un informaticien programmeur confirmé,

Avoir des bonnes connaissances en langage de programmation :

Visual Basic

PHP

Et en Système de gestion de base de données

Access

SQL Server

MySQL.....etc.

avoir de bonnes capacités de communication et une connaissance confirmée dans la gestion des agents d'une institution publique ou privée.

avoir une bonne expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la gestion des Ressources Humaines,

Objectifs : Renforcement des capacités de gestion de la Direction des Ressources Humaines et la prise en charge de l'outil de gestion informatisé des personnels de l'Université, nouvellement installé. Placé sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines, l'Assistant Administratif travaillera en étroite collaboration avec le Directeur Adjoint des Ressources Humaines, en charge notamment de la gestion des carrières du personnel de l'UDC.

Dépôts des candidatures : Les dossiers de candidatures doivent inclure : une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce poste, le curriculum vitae, les copies certifiées des diplômes, un extrait d'acte de naissance de moins de trois mois et deux photos d'identité récentes. Les dossiers de candidatures doivent être déposés, sous plis fermés, au secrétariat du Directeur des Ressources Humaines, au plus tard le 25 juin 2009 à 12h00.

Seuls (es) les candidats (es) présélectionnés (es) seront contactés (es) pour les entretiens. A compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.

